

La morphologie dérivationnelle au pays du traitement lexicographique, ou les tribulations d'un chinois hors de Chine

Martine Temple

Volume 21, numéro 2, 1992

Morphologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602738ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602738ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Temple, M. (1992). La morphologie dérivationnelle au pays du traitement lexicographique, ou les tribulations d'un chinois hors de Chine. *Revue québécoise de linguistique*, 21(2), 77–104. <https://doi.org/10.7202/602738ar>

Résumé de l'article

Cet article, prenant pour exemple le mot *chinoiserie*, démontre que la description sémantique des mots construits tire profit de l'application des principes d'une morphologie dérivationnelle associative. Deux avantages relatifs à ce moyen d'investigation du lexique sont particulièrement mis en évidence. D'une part les opérations sémantiques liées aux procédés morphologiques mettent en lumière la façon dont les mots déterminent leurs classes référentielles; elles permettent, d'autre part, de distinguer dans les sens des mots construits ce qui ressortit à l'application de « figures » et ce qui est produit par des règles dérivationnelles.

LA MORPHOLOGIE DÉRIVATIONNELLE AU PAYS DU TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE, OU LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS HORS DE CHINE*

Martine Temple

1. Introduction

Cet article répond à une invitation à pallier les carences des descriptions lexicographiques formulée par A. Rey en ces termes:

«Les unités formelles distinguées par les signes typographiques de séparation (numéros, doubles barres, tirets, etc.) doivent être soigneusement examinées, car ces *métasignes*, supposés correspondre à des frontières sémiques, jouent en réalité plusieurs rôles mal définis.» (1977, p. 17);

«La présentation des sous-unités est plus délicate. Elle dépend d'une métalangue de nature rhétorique: «figuré», «extension» [...]. Il serait utile d'analyser la valeur fonctionnelle de ces désignations [...]» (*ibid.*, p. 118).

Ce sont donc à la fois les divisions du sens et les signes qui les signalent qui sont mis en cause et pour lesquels des propositions de traitements plus adéquats sont attendues. Je tenterai de prouver que l'application des principes d'une morphologie dérivationnelle associative répond à ces attentes en ce qui concerne la

* Merci à Danielle Corbin pour tout le temps qu'elle m'a généreusement accordé lors de la rédaction de cet article.

description sémantique des mots construits¹. Les avantages d'une analyse envisageant le sens dans son élaboration dynamique liée à la construction de la structure des mots seront mis en évidence à partir d'un cas concret. Une étude précise des sens du mot *chinoiserie* permettra de différencier des phénomènes réguliers et variés construisant les sens des mots. Il sera possible, par conséquent, de mettre en place une terminologie métalinguistique linguistiquement motivée remplaçant avantageusement les «métaignes» lexicographiques ainsi que la traditionnelle marque «figuré». Dans la représentation du sens proposée, les définitions sont engendrées par des règles et précédées de marques propres à rendre compte du fonctionnement de la langue, telles que: sens prédictible construit par une règle de construction de mots (SPcr)², sens prédictible spécifique au procédé morphologique (SPspm), et sens dérivé par une règle sémantique (SDrs).

Les bases concernant le modèle théorique sous-jacent aux analyses menées sont données dans Corbin (1987). Des aménagements de ce modèle, notamment en ce qui concerne la description du sens des mots construits, sont présentés dans des publications postérieures, citées dans les références de cet article (Corbin 1989a, 1990 et 1991). Il n'est pas nécessaire ici d'introduire et de justifier l'approche adoptée: d'une part une présentation du modèle théorique n'est pas utile pour la compréhension du texte; d'autre part cet article même, en apportant la preuve de l'applicabilité du modèle au traitement d'exemples concrets du lexique et de l'amélioration de la description de ces exemples consécutive à cette méthode d'investigation, justifiera le bien-fondé du modèle.

Le texte qui suit est organisé en trois parties. Après une étude des énoncés lexicographiques qui définissent le sens non marqué (donc «propre») de *chinoiserie* (n° 2), je montrerai comment les règles de la grammaire du lexique permettent de rendre compte de ce sens (n° 3). La dernière section sera consacrée aux sens «figurés» de *chinoiserie* (n° 4).

1. J'irai, ce faisant, à contre-courant de la position défendue par plusieurs linguistes. J. Giry-Schneider, par exemple, affirme à propos du classement des sens des noms qu'«il ne faut pas tomber dans les pièges de la morphologie et des familles de mots.» (1991, p. 106).

2. Le lecteur est prié de consulter, en annexe, la liste des abréviations et symboles.

2. Le sens «propre» observable³ de *chinoiserie*

Afin de m'assurer contre d'éventuelles lacunes des définitions lexicographiques, je bâtirai mes analyses à partir des définitions données par trois dictionnaires. L'objet empirique servant de base à la réflexion est constitué des articles consacrés à *chinoiserie*⁴ dans le *Grand Larousse de la langue française* (GLLF), le *Grand Robert de la langue française* (GRLF) et le *Trésor de la Langue Française* (TLF). Ces articles sont tous trois subdivisés en deux parties clairement distinguées par des signes propres à chacun des ouvrages. Je m'intéresserai d'abord aux premiers paragraphes des trois articles, ci-dessous résumés, les informations dont je ne me servirai pas directement (datation, étymologie, exemples, etc.) n'étant pas reproduites ici:

«1. Petit objet de luxe ou de fantaisie, bibelot de Chine ou de goût chinois» (GLLF)

«♦ 1. Bibelot qui vient de Chine ou qui est dans le goût chinois.

Objet d'art venu de Chine, apprécié en Occident.

Hist. des arts. Décor ou élément de décor inspiré par la Chine et l'Orient, dans le style du XVIII^e siècle occidental (baroque).» (GRLF)

«A. - Gén. au plur. Objet d'art, de luxe, de fantaisie, de dimensions plus ou moins importantes (bibelot, peinture, décor, meuble), venant de Chine ou, plus souvent, réalisé en Occident selon le goût chinois, fait de finesse mais aussi de surcharge, particulièrement en vogue au XVIII^e siècle.» (TLF)

2.1 Collecte des informations lexicographiques

Une compilation permet de supprimer la redondance dans les trois définitions lexicographiques tout en gardant toutes les caractérisations différentes qu'elles donnent. Les informations suivantes définissent le sens «propre» de *chinoiserie* dans

3. Sens observable désigne, par le biais d'une métonymie, les définitions observables du sens des mots, c'est-à-dire leurs définitions lexicographiques.

4. Par convention, dans cet article les statuts différents des mots sont distingués typographiquement: le romain gras est utilisé pour les entrées de dictionnaires, l'italique maigre pour les mots cités.

les trois dictionnaires consultés⁵: «Objet»; «Petit»; «De dimensions plus ou moins importantes»; «D'art»; «De luxe»; «De fantaisie»; «Bibelot»; «Peinture»; «Décor»; «Élément de décor»; «Meuble»; «De Chine»; «Réalisé en Occident»; «De goût chinois»; «Inspiré par la Chine et l'Orient»; «Dans le style du XVIII^e siècle occidental (baroque)»; «Apprécié en Occident»; «Particulièrement en vogue au XVIII^e siècle»; «Fait de finesse mais aussi de surcharge».

Ce recensement fait apparaître des informations communément qualifiées d'«encyclopédiques» ainsi que des contradictions dont je traiterai maintenant.

2.2 Les informations encyclopédiques

Un segment d'un énoncé définitoire peut être dit encyclopédique lorsqu'il ne sert pas la définition proprement dite, c'est-à-dire, puisque la définition lexicographique opère par repérage de catégories référentielles, lorsque son rôle n'est pas de délimiter la classe référentielle du mot défini. Or, le fait d'annoncer que les chinoiseries sont appréciées en Occident et qu'elles l'ont été davantage au XVIII^e siècle qu'à un autre moment ne renseigne que sur la culture ou l'histoire culturelle des sociétés occidentales. Pour définir un mot, ce type d'information est superfétatoire. Par ailleurs, les définitions des dictionnaires contemporains se voulant être des énoncés à valeur descriptive et non pas évaluative, la présence des mots *finesse* et *surcharge* dans l'énoncé définitoire du *TLF* peut paraître surprenante. Ces mots sont en effet des substantifs intrinsèquement évaluatifs⁶; ils manifestent clairement, au sein de l'énoncé définitoire, la présence de l'énonciateur lexicographe portant un jugement de valeur sur l'objet dénoté par le mot *chinoiserie*. Le segment «Fait de finesse mais aussi de surcharge» ne paraît pas définitoire dans la mesure où il connote au lieu de dénoter. Mais il apparaîtra dans la suite de l'exposé que des jugements de valeur culturels associés par les locuteurs à certaines catégories extralinguistiques sont récupérés au niveau linguistique et font partie de l'intension (i.e. de l'ensemble des traits sémantiques) des mots désignant ces catégories. Je ne gommerai donc pas cette information de la définition du mot avant d'avoir examiné si son origine peut être expliquée (cf. n° 2.2.3 et note 32).

5. Je rappelle que c'est en parlant de classes référentielles que les paraphrases lexicographiques tentent de définir le sens des mots. Cette caractéristique a été plusieurs fois décrite dans les études métalxicographiques (cf., par exemple, Rey-Debove 1971).

6. Ou «axiologiques»: «À la différence d'autres types d'unités subjectives (déictiques, verbes, modalisateurs), les axiologiques sont *implicitement* énonciatifs [...]» (Kerbrat-Orecchioni 1980, p. 81).

2.3 Des contradictions

On repère aisément des informations contradictoires dans la caractérisation de la taille et de la provenance des objets dénommés *chinoiserie*.

Le fait qu'il soit attesté que sont nommés *chinoiserie* des bibelots, des meubles, des décors, suffit à prouver la non-pertinence d'une caractérisation de la taille des occurrences des catégories désignées par ce nom. D'une part les *chinoiseries* ne sont pas nécessairement de petits objets, d'autre part «de dimensions plus ou moins importantes» n'est pas une caractérisation définitoire.

Si l'on compare maintenant les référents associés à *chinoiserie* et à *japonaiserie* (*japonaiserie*: «A. - Objet d'art, curiosité provenant du Japon ou de style japonais» (TLF)), il apparaît d'abord que, tout comme les *chinoiseries* peuvent être de facture occidentale, les *japonaiseries* ne sont pas toujours «made in Japan». Mais que deux objets sortent de la même usine située n'importe où dans le monde, l'un pourra recevoir le nom de *japonaiserie*, l'autre celui de *chinoiserie*⁷. Il ressort de cet exemple que *Chine* (resp. *Japon*) participe de façon primordiale à la construction du sens de *chinoiserie* (resp. *japonaiserie*): la seule différence entre les sens de ces deux mots est localisée dans l'information que livrent *Chine* et *Japon*. Par conséquent, dans une définition adéquate, la présence du mot *Chine* est incontournable.

La consultation des définitions lexicographiques et de notre intuition de locuteur permet de déterminer le rôle pivot de *Chine* dans le sens de *chinoiserie*, en revanche nous ne possédons pas les informations nécessaires pour savoir si sont appelés *chinoiserie* des objets fabriqués en Chine et, par métaphore⁸, des objets ressemblant à ces *chinoiseries*, ou si est désigné par *chinoiserie* tout objet d'un style particulier propre à la Chine, ce que marquent les segments «De goût chinois», «Inspiré par la Chine et l'Orient», «Dans le style du XVIII^e siècle occidental (baroque)», segments dont la définition ne permet pas d'identifier le(s) référent(s)⁹.

7. ... si certaines conditions sont réunies bien sûr. Ce sont précisément ces conditions qu'une «bonne» définition devra être en mesure de repérer.

8. J'appelle *métaphore* la dénomination d'une catégorie référentielle à l'aide du nom d'une autre catégorie sur la base d'un partage de propriétés établi entre les occurrences de ces catégories. Martin (1983, p. 191) donne de la figure une description allant dans le même sens.

9. Le segment «Fait de finesse mais aussi de surcharge», exprimant un jugement de valeur, ne permet pas de circonscrire une catégorie référentielle. Je profite de cette note pour rectifier une information donnée par le GRLF: les *chinoiseries* se rattachent davantage au style rococo qu'au baroque.

Et je mettrai maintenant un point d'orgue sur ce sentiment d'incertitude en rapportant une définition des chinoiseries donnée par des spécialistes de l'art chinois:

«Ce déclin du goût chinois trouve son écho dans la demande européenne, toujours plus avide d'exotisme bon marché. Le commerce d'exportation, en inondant les intérieurs de nos aïeux de potiches aux couleurs criardes et de magots grimaçants, a déformé notre vision [...] tel l'arbre qui cache la forêt, la chinoiserie est demeurée longtemps aux yeux occidentaux l'alpha et l'oméga de l'art chinois.» (Girard-Geslan et Gyss-Vermande 1988, pp. 181-182).

Les chinoiseries ne seraient-elles donc ni de Chine ni de goût chinois ?

2.4 Bilan: que sont donc les chinoiseries ?

Après avoir étudié les informations données par les dictionnaires, force est de constater que l'on ne connaît pas les conditions que doit remplir un objet pour qu'il puisse être dénommé *chinoiserie*. Nous savons, à ce stade de l'étude, que *Chine* participe de façon décisive à l'élaboration du sens de ce mot, ce qui signifie que le sens de *chinoiserie* est produit par une opération. Mais les définitions observables ne permettent pas d'explicitier cette opération et l'intuition n'y a pas accès. C'est donc à des analyses que revient le rôle de construire la définition de l'opération par laquelle *Chine* donne du sens à *chinoiserie* et, par là même, de décrire comment réfère *chinoiserie*.

3. Construction du sens «propre» de *chinoiserie*

Aucune analyse ne peut se développer dans le vide théorique. Les raisonnements qui suivent reposent sur les principes d'une morphologie dérivationnelle associative. Dans cette perspective, la structure morphologique et le sens des mots construits sont engendrés conjointement par les règles de construction de mots (RCM). En d'autres termes, grâce aux moyens dont dispose une RCM, la structure d'un mot comme *chinoiserie* est édifiée par une opération morphologique à partir de la forme de sa base, et son sens est façonné compositionnellement par une opération sémantique à partir de celui de sa base. Pour associer à *chinoiserie* un sens construit, je chercherai donc d'abord à identifier sa base.

3.1 Identification de la base de chinoiserie

On repère aisément dans *chinoiserie* un suffixe *-erie* et un mot *chinois* sur lequel se greffe ce suffixe, identifiable donc comme la base du mot. Mais il existe trois mots ayant la forme *chinois* appartenant à trois catégories lexicales différentes¹⁰. Les propriétés sémantiques associées à *chinois* n'étant pas les mêmes selon qu'il s'agit d'un verbe, d'un nom ou d'un adjectif, il est crucial de procéder à l'identification de la catégorie de la base pour pouvoir associer à *chinoiserie* un sens compositionnel par rapport à cette base.

3.1.1 La base n'est pas le verbe *chinoiser*

Une RCM permet en français de construire des verbes à partir de bases adjectivales (Ab); ces verbes sont dotés d'un sens prédictible paraphrasable par "Rendre Ab". À cette règle ressortissent des exemples comme *valider*, *éclairer*, *banaliser*, etc. La définition associée à *chinoiser* dans le TLF: «A. [Du point de vue physique, moral] Rendre chinois. *Graisse qui leur chinoise les yeux [...]*» se superpose exactement à la paraphrase du sens prédictible. D'autres verbes comme *caponner* («1. Se conduire comme un capon » (GRLF)), *gaminer* («Faire le gamin, jouer comme un gamin.» (*ibid.*)) sont produits par une autre RCM qui construit des verbes ayant la même forme que leur base nominale (Nb) et le sens prédictible «Faire comme le r(Nb)» (r(Nb) symbolisant la classe référentielle désignée par le Nb). La définition suivante du TLF sous *chinoiser*: «B. - [P. anal. avec le caractère des Chinois] 1. Discuter, être pointilleux» fournit, par l'intermédiaire d'un stéréotype (un chinois est censé être pointilleux), les mêmes informations sémantiques que le sens prédictible "Faire comme le r(Nb)" (cf. aussi D. et P. Corbin 1991a, n° 3.2.1.2.).

Il y a donc deux verbes *chinoiser* qui, étant produits par deux règles différentes, doivent être décrits comme des homonymes dérivationnels¹¹. Aucun de ces deux

10. Ces trois mots sont *chinois_A*, *chinois_N* et *chinois_V*: seuls les radicaux verbaux entrent en effet en jeu dans la structure morphologique des mots construits, les marques flexionnelles en étant exclues (cf. Corbin 1987, pp. 124-129).

11. Les sens sus-cités, décrits sous A. et B. dans le TLF, ne sont pas reliables entre eux par l'application d'un processus sémantique régulier, ce qui confirme l'homonymie.

verbes ne permet de construire compositionnellement le sens de *chinoiserie* désignant des objets. Il faut, par conséquent, procéder à un choix entre un adjectif et un nom pour identifier la base de *chinoiserie*.

3.1.2 La base n'est pas le nom *chinois*

Pour pouvoir identifier la trace de l'application d'une RCM dans un mot construit *x*, il s'impose de trouver dans le lexique d'autres mots présentant les mêmes propriétés sémantiques, morphologiques et syntaxiques et construits en fonction des mêmes principes et des mêmes contraintes que *x*. En d'autres termes, on ne peut poser l'hypothèse que *chinoiserie* est construit sur le nom *chinois* que si l'on identifie d'autres mots qui peuvent être construits sur un $N_{[+hum]}$ ¹², terminés par *-erie* et désignant des objets concrets. Or, en admettant que le suffixe *-erie* tronque le suffixe *-ier*¹³, on peut, par exemple, construire quelques couples comme (*pâtissier* $N_{[+hum]}$ / *pâtisserie* $Nerie$), (*potier* $N_{[+hum]}$ / *poterie* $Nerie$) dont le premier membre pourrait être la base sémantique et morphologique du second. Il est alors remarquable que ces $N_{[+hum]}$ ont une propriété commune: chacun d'eux réfère à une classe d'"agents" exerçant une activité professionnelle spécifique qui consiste en particulier à fabriquer des objets pouvant alors être dénommés par un nom terminé par *-erie*¹⁴. Traits sémantiques et propriétés des occurrences de la classe référentielle étant en correspondance, on peut dire que les $N_{[+hum]}$ pouvant servir de base aux *Nerie* désignant des objets concrets sont dotés du trait 'fabricant professionnel'. La récurrence de ce trait permet de l'interpréter comme une contrainte imposée par la règle qui construirait des *Nerie* désignant des objets concrets à partir de bases $N_{[+hum]}$. *Chinois* N en revanche ne peut être doté de ce trait 'fabricant professionnel', aucune activité professionnelle de fabrication n'étant susceptible de caractériser les chinois de façon pertinente¹⁵. Par conséquent, même si une règle construirait des *Nerie* désignant des objets concrets sur des $N_{[+hum]}$, *chinois* ne pourrait pas être sélectionné en tant que base par cette règle.

12. Aucun *chinois* $N_{[-hum]}$ n'a les propriétés sémantiques requises pour entrer dans la composition du sens de *chinoiserie*; l'hypothèse se limite donc à ce que *chinois* $N_{[+hum]}$ soit la base de *chinoiserie*.

13. Ce fait est démontré dans Temple (1991).

14. Même dans les cas où la base présumée est un nom propre (ex. *Berquin* / *berquinerie*), la relation qui unit le référent du nom propre et les occurrences de la classe référentielle désignée par le nom dérivé est une relation de fabrication.

15. Les chinois blanchisseurs stéréotypiques (merci à Danielle et Pierre Corbin) ne sont pas des fabricants professionnels.

Nous pouvons conclure que la base de *chinoiserie* est l'adjectif *chinois*. Cet adjectif est lui-même un mot construit, doté d'un sens prédictible dont il faut donner une représentation pour pouvoir poursuivre la recherche du sens construit de *chinoiserie*. Pour décrire le sens des adjectifs dénominaux, je m'inspirerai largement des résultats d'une étude sur ces adjectifs menée dans une perspective dérivationnelle (Mélis-Puchulu 1991). Le cadre limité de cet article ne me permettant pas de développer des démonstrations détaillées, je renvoie le lecteur à cette étude où il trouvera des analyses d'une grande pertinence.

L'interprétation du syntagme *un vase chinois* passe nécessairement par la mise en relation du sens de *vase* et de celui de *Chine*: *chinois_A* instaure une relation entre le sens d'un nom recteur (Nr) et celui de son nom de base. Tous les adjectifs dénominaux jouent ce rôle: ce sont sémantiquement des adjectifs de relation. Une structure morphologique commune (un adjectif est construit sur un Nb) jointe à une propriété sémantique commune (un sens relationnel) justifie le fait que l'on analyse tous les adjectifs dénominaux comme les produits d'une seule règle que l'on nommera RCM_{REL}. La RCM_{REL} construit le sens commun à tous les adjectifs dénominaux formulable par une paraphrase qui permet d'établir une relation sémantique entre des Nr et des Nb: "qui est en relation avec Nb". On nommera *sens prédictible construit par la règle* (en abrégé SPcr), le sens abstrait qu'une RCM confère à tous ses produits. Le SPcr d'un adjectif dénominal n'est certes actualisable que dans des adjectifs particuliers en insertion syntaxique. Mais "en relation avec *Chine*", première strate d'interprétation, s'adapte tout à fait au statut abstrait, celui de base de *chinoiserie*, qu'a acquis *chinois_A* à ce stade de l'étude (ce sens sera précisé lorsque la paraphrase du SPcr de *chinoiserie* aura été décrite (n° 3.2.3)).

3.2 Recherche des paraphrases explicitant les sens construits de *chinoiserie* ...

Le SPcr présente certes des particularités: celles d'être prédictible et entièrement compositionnel par rapport au sens de la base. Il n'en demeure pas moins que, comme le sens de tous les mots, il peut être décrit en termes de traits¹⁶ (ces traits ayant la particularité de faire partie d'un sens construit par une règle dérivationnelle,

16. Ce sont des traits qui décrivent le sens des mots dans toutes les théories de sémantique lexicale (conditions nécessaires et suffisantes de l'analyse componentielle, traits saillants du prototype, éléments du vecteur sémantique de l'approche stéréotypique, traits partagés organisant les réseaux des «ressemblances de famille»).

je les appellerai *traits dérivationnels*). On peut donc envisager de cerner le sens construit de *chinoiserie* en recherchant ses traits dérivationnels.

3.2.1 ... par le biais des traits dérivationnels

Le sens de l'adjectif *chinois* fait partie du SPcr de *chinoiserie*; *chinois*_A doit donc figurer dans la paraphrase explicitant le SPcr de *chinoiserie*. Pour construire cette paraphrase, il faut par conséquent que le reste des traits dérivationnels de *chinoiserie* prennent la forme du nom recteur de l'adjectif.

La première hypothèse envisageable est que le sens construit de *chinoiserie* se paraphrase par "objet chinois". Deux arguments prouvent cependant que le trait 'objet' n'est pas un trait dérivationnel de *chinoiserie*. D'une part, il existe une sorte d'oranges chinoises que l'on nomme *chinois* et non pas *chinoiserie* (*chinois*, oise II.B.2.: «Petite orange amère [...] de Chine.» (TLF)). Par ailleurs, si l'on avait à dénommer un objet typiquement chinois, une soupe particulière par exemple, la dénomination *chinoiserie* serait exclue. Tous les objets chinois ne sont pas des *chinoiseries*; on donnerait beaucoup trop de puissance à la règle en lui faisant construire le sens "objet chinois".

Pour obvier à cet inconvénient de surpuissance, on peut poser l'hypothèse que la règle engendre un sens plus étroit, et puisque *chinoiserie* est décrit dans les dictionnaires par «D'art», «De luxe», «Bibelot», etc., on peut supposer que le sens construit du mot est "objet d'art chinois" (on peut en effet désigner par *objet d'art* des bibelots, des objets de luxe, etc.). Encore une fois, je prouverai qu'il n'existe pas de règle engendrant des dérivés dotés de ce sens prédictible. Si l'on trouve, en effet, attestés quelques *Nerie* désignant des objets d'art, il est impossible de constituer avec ces noms un ensemble dont la cohérence linguistique serait assurée par la paraphrase "objet d'art Ab". Les définitions attestées de mots comme *espagnolerie*, *gueuserie* prouvent aisément la non-adéquation de cette paraphrase: *espagnolerie* «Oeuvre artistique ou littéraire présentant l'Espagne sous un jour inexact [...]» (TLF, espagnol, ole DÉR. 1.) (vs *"objet d'art espagnol"); *gueuserie*: «4. Peinture de genre représentant des gueux [...]» (GRLF) (vs *"objet d'art gueux"). Près de 750 noms terminés par *-erie* sont attestés dans le GRLF, moins de dix d'entre eux se laisseraient décrire par la paraphrase "objet d'art Ab". En posant une règle pour construire ces quelques mots, on se priverait de l'occasion de rechercher d'autres régularités à portée plus large, aussi renoncerais-je à cette solution.

Les traits 'objet' et 'objet d'art' étant les seuls susceptibles de se transposer adéquatement en nom recteur de *chinoisa*_A dans une paraphrase associée à *chinoiserie*, il faut chercher à définir le SPcr par d'autres biais que les traits dérivationnels.

3.2.2 ... du côté de la référence, des noms de propriété et de la synecdoque

Du point de vue de la référence, *chinoiserie* a un comportement particulier, que le fait qu'il désigne des objets matériels ne laisse pas prévoir. Les définitions lexicographiques soulignent la non-homogénéité de la catégorie référentielle associée au mot, formée de peintures, de bibelots, de décors, etc. À la différence d'autres noms comme *peinture* par exemple, *chinoiserie* ne particularise pas directement des éléments de la réalité, qui constituent sa classe référentielle, mais c'est par le biais d'une propriété qui les caractérise que l'on repère les éléments constitutifs de la classe¹⁷ (les objets ont l'aspect d'objets chinois prototypiques (cf. n° 3.2.3 et 3.2.4)). *Chinoiserie* ne peut dénommer que des particuliers qui ont un nom par ailleurs, comme *peinture*, ce dernier permettant, lui, de déterminer une catégorie homogène d'entités particulières. Cette façon de référer a été identifiée par de nombreux linguistes comme une caractéristique des noms de propriété¹⁸. Or, le français dispose, comme de nombreuses autres langues (cf. Lüdtke 1978; Rainer 1989), d'une règle dérivationnelle qui permet de construire des noms de propriété (désormais N_[PROP]) à partir d'adjectifs; la paraphrase "propriété(s) Ab"¹⁹ permet de traduire l'interprétation du nom par rapport au sens de l'adjectif de base et le définit de façon dérivationnelle. Cette paraphrase abstraite subsume les différentes définitions formulées en métalangage naturel que l'on peut associer à un N_[PROP] (cf., ci-dessous, les paraphrases différentes associées à trois N_[PROP] dans les définitions lexicographiques). Les noms *bizarrierie*, *japonaiserie*, *turquerie* montrent que

17. Cette façon particulière de référer se traduit dans les relations entretenues par les mots à l'intérieur du lexique. Bien qu'il y ait une inclusion extensionnelle des chinoiseries dans la classe des bibelots (comme la catégorie des tulipes est incluse dans la catégorie des fleurs), à cette relation hiérarchique ne correspond pas de relation de hiérarchie lexicale s'exprimant en termes d'hyponymie et d'hyperonymie (cf.: *si c'est une chinoiserie alors c'est un bibelot vs si c'est une tulipe alors c'est une fleur).

18. Citons par exemple Riegel: «[...] une caractéristique fondamentale de la catégorie référentielle (ou du domaine notionnel) associée aux noms de propriété: l'incapacité à déterminer des occurrences particulières de façon intrinsèque et non médiate.» (1985, p. 89)); «Seuls des particuliers préalablement identifiés par un concept typant (par exemple un *sprinter*, une *voiture*, etc.) peuvent être décrits, classés et distingués par le concept caractérisant RAPIDITÉ.» (*ibid.*, p. 94). D'autres linguistes nomment ces noms «noms de qualité» (cf. Rainer 1989) ou les incluent dans les «substantifs syncatégorématiques» (Kleiber 1981, pp. 39-42).

19. La présence du pluriel peut paraître surprenante pour qui pense comme Kupferman qu'«Un adjectif réfère à une propriété unique» (1991, p. 60). On peut en fait vérifier que les adjectifs de relation ont, comme le nom, le pouvoir de référer à plusieurs propriétés (cf. n° 3.2.3 et Mélis-Puchulu 1991).

cette règle, nommée arbitrairement RCM_{PROP} , peut opérer par suffixation au moyen du suffixe *-erie*²⁰:

bizarrerie « Caractère d'une personne, d'une chose bizarre. (*Une, des bizarreries*). Chose, élément, action bizarre. » (GRLF)

japonaiserie « 1. Caractère japonais; ensemble des choses japonaises (en art). 2. Objet d'art, bibelot de style japonais. » (*ibid.*)

turquerie « 1. Caractère «turc», dur, impitoyable. 2. Objet, composition artistique ou littéraire d'origine, de goût ou d'inspiration turcs, orientaux. 3. Caractère typique, traditionnel des choses, des moeurs de Turquie. » (*ibid.*)

Ces trois exemples font apparaître que l'on trouve dénommés par un nom identique une propriété et un objet concret. Un phénomène s'appliquant avec une telle récurrence²¹ ne peut être ignoré d'une théorie compréhensive des faits lexicaux, aussi tenterai-je de le caractériser. Il est remarquable d'abord que les noms cités ont le même comportement que celui de *chinoiserie* commenté ci-dessus: lorsqu'ils désignent des objets concrets, ils réfèrent comme des $N_{[PROP]}$. Non seulement donc l'acception se rapportant à des objets est cooccurrente de celle qui définit une propriété, mais encore, quelle que soit l'acception en jeu, les modalités de référence sont les mêmes. Cette constatation permet de discerner l'application d'un processus régulier dérivant un des sens de l'autre. Lorsque l'on dénomme *japonaiserie* un objet, on lui donne le nom de l'une de ses propriétés, jugée suffisamment saillante et caractéristique pour pouvoir dénommer l'objet lui-même²²: on aura reconnu dans ce procédé de dénomination le moyen d'opérer caractéristique de ce que les rhétoriciens appellent la «synecdoque»²³. On conviendra donc du fait que, dans chacun des

20. La RCM_{PROP} dispose d'autres moyens morphologiques comme la conversion (*beau_A* -> *beau_N*), la suffixation par d'autres suffixes que *-erie* (*beau_A* -> *beauté_N*, etc.).

21. Il est en effet repérable dans un très grand nombre de noms. On peut citer, en se cantonnant aux *Nerie*: *gauloiserie*, *bondieuserie*, *cocasserie*, *cuculerie*, *pouilleries*, *vieilleseries*, etc.

22. L'origine de la dérivation du sens associé au $N_{[PROP]}$ vers le sens associé au nom désignant des objets concrets, car on peut établir un rapport hiérarchique entre ces deux sens. Le fait que le nom désignant des objets concrets ne réfère pas comme un nom appartenant intrinsèquement à cette classe mais comme un $N_{[PROP]}$ prouve que c'est ce dernier qui transmet ses propriétés, c'est-à-dire qu'il est le pivot de l'opération sémantique.

23. Certes des descriptions comme: «Elle [synecdoque d'abstraction] consiste à prendre l'abstrait pour le concret, ou, si l'on veut, à prendre une qualité considérée abstractivement et comme hors du sujet, pour le sujet considéré comme ayant cette qualité» (Fontanier 1977, p. 93) sont assez maladroites, en particulier parce qu'elles confondent mots et catégories référentielles. On considérera au contraire aujourd'hui que, si une figure est localisable dans une unité lexicale, le passage d'un sens à l'autre est «commandé par la seule relation sémantique de deux signifiés» (Tamba-Mecz 1981, p. 22). Ces descriptions s'appliquant cependant au même phénomène que celui que je repère dans le sémantisme de *japonaiserie*, je garde le terme *synecdoque* pour dénommer la règle sémantique qui en est responsable.

exemples, les sens sont liés par une synecdoque. Parallèlement à la paraphrase dérivationnelle "propriété(s) Ab", qui permet d'explicitier les acceptions de $N_{[PROP]}$, la paraphrase "R caractérisable par une (des) propriété(s) Ab" (R: ensemble des classes référentielles désignables par le mot défini) fournit un schéma d'interprétation de la deuxième acception, valide pour chacun des exemples concernés. L'existence de cette paraphrase unique prouve qu'il y a une signification structurale stable, contrôlée par une règle, et nous autorise à donner à la synecdoque le statut d'une règle sémantique, que je noterai désormais RS_{SYNEC} ²⁴. En regard des définitions attestées, on peut donc associer aux noms *bizarrierie*, *japonaiserie*, *turquerie* (ainsi qu'à beaucoup d'autres noms, cf. note 21) deux paraphrases explicitant des sens réguliers. Pour différencier les procédés de formation en jeu, parallèlement à la notation SP_{cr} du sens construit par une RCM (ici la RCM_{PROP}), j'appellerai SDr s (sens dérivé par une règle sémantique) le résultat de l'application d'une règle sémantique (ici la RS_{SYNEC}).

Revenant maintenant au nom *chinoiserie*, je lui associerai ses deux sens réguliers. Le premier, paraphrasable par "propriété(s) chinoise(s)", n'est pas attesté dans les dictionnaires consultés. On ne peut cependant faire appel à quelque contrainte théorique pour empêcher la RCM_{PROP} de s'appliquer sur l'adjectif *chinois* pour construire un $N_{[PROP]}$. Effectivement, une citation exemplifie le sens défini par «Caractère typique, traditionnel des choses, des mœurs de Turquie» de *turquerie* dans le *GRLF*: «Après les ponts franchis, une montée et un long trajet encore pour arriver là, en pleine turquerie des vieux temps; plus d'Européens, plus de chapeaux [...]» dans laquelle *turquerie* est un $N_{[PROP]}$ qui, dans les termes de Riegel (1985, p. 82), «réfère à une propriété considérée comme telle, abstraction faite de ses multiples occurrences». Or, il est parfaitement envisageable de faire figurer *chinoiserie* à la place de *turquerie* dans un tel contexte: *chinoiserie* peut donc être utilisé comme un $N_{[PROP]}$. Par ailleurs, rien ne s'opposant à ce que la RS_{SYNEC} intervienne sur ce sens de $N_{[PROP]}$, celle-ci construit le deuxième sens régulier du nom représenté par la paraphrase "R caractérisable par une (des) propriété(s) chinoise(s)", à laquelle se superposent les paraphrases lexicographiques.

24. Je m'oppose donc à Tamba-Mecz (1981) qui nie la descriptibilité des sens figurés lexicalisés par des règles synchroniques et renvoie l'étude de ces sens à des considérations diachroniques.

3.2.3 ... grâce à la compositionnalité du sens des mots construits: ou comment peut-on être chinois ?

Les SPcr et SDRs qui viennent d'être mis au jour ont un caractère abstrait, de ce fait ils ne permettent pas de délimiter de manière satisfaisante la référence de *chinoiserie*. La prise en compte de la compositionnalité du sens de ce mot construit par rapport à celui de sa base *chinois*_A et de la particularité du sens construit de cet adjectif vont permettre d'atteindre un niveau de description référentiellement plus efficace. Il s'avère donc nécessaire de décrire précisément le sens de *chinois*_A.

Les exemples suivants:

- (a) *une main enfantine* ("une main (typique) d'enfant")²⁵ / *un fleuve chinois* ("un fleuve de Chine")
- (b) *un nerf dental* ("un nerf de dent" vs *"*un nerf qui a des dents*") / *un nerf denté* ("un nerf qui a des dents" vs *"*un nerf de dent*")

mettent en évidence que:

- l'adjectif de relation peut interpréter extensionnellement le sens du nom recteur et celui du nom de base; il instaure alors une relation entre la classe référentielle désignée par le nom recteur (r(Nr)) et celle désignée par sa base (r(Nb));
- les relations instaurées entre le r(Nr) et le r(Nb) sont de natures diverses: dans les exemples cités sont représentées les relations d'appartenance et de possession²⁶;
- les spécifications interprétatives dépendent du procédé morphologique en jeu dans la construction de l'adjectif (cf. *un nerf dental* vs *un nerf denté*);
- un adjectif suffixé par *-ois* peut être caractérisé par la relation d'appartenance.

25. Cet exemple, ainsi que les exemples (b), sont empruntés à Mélis-Puchulu (1991); voir en particulier la note 54 pour l'interprétation de *nerf denté*. L'apparition de l'adjectif *typique* dans la paraphrase sera explicitée dans la suite du paragraphe.

26. A. Mélis recense d'autres relations et émet l'hypothèse que tous les types de relations instaurées entre un r(Nr) et le r(Nb) de l'adjectif dénominal peuvent en fait être ramenés à des relations holonymique et méronymique (cf. Mélis-Puchulu 1991, n° 3.2.1).

Il vient d'apparaître que les procédés morphologiques spécifient le sens construit, à un niveau abstrait, par la règle à laquelle ils ressortissent. Pour décrire adéquatement le sens construit des mots construits, il est donc nécessaire d'identifier leur sens spécifié par le procédé morphologique (désormais noté SPspm).

Par ailleurs, les syntagmes suivants:

(c) *un fleuve chinois*

(d) *un pavillon chinois* («Kiosque à toit pointu, rappelant l'architecture, la décoration des habitations chinoises.» (TLF)) / *une intrigue chinoise* ("une intrigue (particulièrement) compliquée"²⁷)

montrent qu'il faut opérer une distinction entre deux cas pour caractériser le SPspm de *chinois*_A.

Lorsque, comme dans *un fleuve chinois*, le référent du nom recteur (r(Nr)) se trouve être un élément qui appartient de fait au référent du nom de base (r(Nb)), l'adjectif de relation dit du r(Nr) qu'il est une partie du r(Nb), et son sens est paraphrasable par "qui appartient à r(Nb) / de r(Nb)". J'appellerai cette relation *relation d'appartenance extensionnelle*.

En revanche, les pavillons chinois de l'exemple (d) n'appartiennent pas nécessairement à la Chine (tout comme une main dite enfantine peut être celle d'un adulte). Ces pavillons chinois forment une sous-classe des pavillons catégorisée par le biais de propriétés que les locuteurs extraient de la représentation qu'ils se font de l'habitation-type de Chine (la main d'un adulte sera qualifiée d'enfantine si elle présente des propriétés conçues comme caractéristiques de la main d'enfant). *Chinois* ne marque pas non plus l'appartenance extensionnelle dans *une intrigue chinoise*, mais la propriété désignée par l'adjectif et son rôle par rapport au r(Nr) ne sont pas les mêmes que dans *un pavillon chinois*. Dans ce dernier syntagme, en effet, les propriétés sous-catégorisant le r(Nr) sont d'ordre perceptuel, alors que dans *une intrigue chinoise* l'adjectif qualifie le r(Nr) au moyen d'une propriété d'ordre conceptuel²⁸. Mais comme les propriétés perceptuelles véhiculées par *chinois* dans

27. Cf. *chinois*, e: «3. Fig. et péjor. Bizarre et compliqué, difficile à comprendre.» (GRLF) (il sera montré au paragraphe 4.2.1 que ce sens ne peut pas être un sens figuré).

28. J'appelle *propriété perceptuelle* une propriété perçue cognitivement et s'appliquant aux propriétés physiques des objets. *Propriété conceptuelle* désigne une propriété traduisant un jugement porté sur les objets.

un *pavillon chinois*, cette propriété conceptuelle est aussi extraite d'une représentation prototypique. Il apparaît en effet que, dans les représentations que les locuteurs français se font du monde, le prototype de la catégorie des objets présentant de la complication est censé être chinois²⁹. *Chinois*, en contexte avec un Nr, qualifie le r(Nr) en l'élevant au rang de ce prototype³⁰. Nous venons d'observer que dans un contexte où le r(Nr) n'appartient pas de fait au r(Nb), *chinois*_A prélève une ou des propriété(s) dans un «prototype fait de traits sélectionnés sur la base de critères jugés pertinents pour la catégorie dans son ensemble» (Kleiber 1988, p. 16), ces propriétés permettant de sous-catégoriser des r(Nr) lorsqu'elles sont perceptuelles, ou de les qualifier lorsqu'elles sont conceptuelles. La paraphrase "typique de r(Nb)" explicite le SPspm d'un adjectif de relation qui ne définit pas l'appartenance extensionnelle, mais une sélection de propriétés dans un prototype-concept (ce prototype est un objet mental).

Conformément au principe de compositionnalité du sens d'un mot construit, il est possible maintenant de préciser les SPcr et SDrs de *chinoiserie* (respectivement "propriété(s) chinoise(s)" et "R caractérisable par une (des) propriété(s) chinoise(s)") en substituant à l'adjectif *chinois* de leur paraphrase les paraphrases de SPspm qui viennent de lui être associées. On obtient alors deux paraphrases du SPcr de *chinoiserie*: "propriété d'appartenir à la Chine"³¹ et "propriété(s) typique(s) de la Chine".

La seconde paraphrase explicite adéquatement la façon dont le nom de propriété réfère: lorsque l'on reconnaît de la *chinoiserie* dans un meuble, on y identifie une (des) propriété(s) associée(s) à la représentation que l'on se fait des objets de Chine. La *chinoiserie* est la propriété de partager des propriétés avec le prototype de l'objet de Chine. On peut maintenant intégrer cette paraphrase du SPcr dans la paraphrase du SDrs qui devient de ce fait: "R caractérisable par une (des) propriété(s) typique(s)

29. Cette affirmation est illustrée par des exemples comme *casse-tête chinois* («Rem. Si l'on veut insister sur la difficulté du *casse-tête*, jeu ou travail intellectuel, on le qualifie de *chinois*, p. réf. au *casse-tête chinois*, qui est une forme de jeu (consistant à combiner des morceaux de bois de forme tortueuse) particulièrement compliquée.» (TLF, *casse-tête*)) et *portrait chinois* («Jeu de portrait plus compliqué que le jeu ordinaire [...]» (TLF, *chinois*, *oise*)). Les *casse-tête* et les jeux de portrait sont, par définition, compliqués, mais cette complication est particulièrement identifiée dans le *casse-tête chinois* ou le *portrait chinois*. Le *casse-tête chinois*, le *portrait chinois* sont des prototypes des *casse-tête* et des jeux de portrait où la complication de ces jeux est instanciée à son degré le plus élevé.

30. La complication est la propriété conceptuelle dominante du prototype, d'autres propriétés comme la bizarrerie ont un degré de typicalité moins élevé (cf. les citations de sens attestés dans le paragraphe 4.1).

31. Les décalages entre la langue et la métalangue m'obligent à adapter la paraphrase du SPspm de *chinois*_A pour l'intégrer dans le SPcr de *chinoiserie* tout en respectant les règles de la langue. "Propriété qui appartient à la Chine" ne traduit pas en langue la transposition dans un nom de propriété d'un adjectif de relation exprimant l'appartenance.

de la Chine". Lorsque l'on dénomme *chinoiserie* un objet, on dit que sa propriété saillante est d'avoir une (des) propriété(s) du prototype de l'objet de Chine³².

En revanche, la paraphrase "propriété d'appartenir à la Chine" n'est pas un SPcr du nom de propriété. Il s'avère en effet impossible d'utiliser le mot *chinoiserie* pour exprimer l'appartenance extensionnelle à la Chine. De plus, tel qu'il est formulé, le SDrs ne rend pas compte du fait que l'on ne peut dénommer *chinoiserie* ni une orange de Chine ni une soupe typiquement chinoise (cf. n° 3.2.1). Ce sont ces impossibilités dont je vais rendre compte pour pouvoir atteindre un niveau d'efficacité référentielle satisfaisant dans la définition des sens construits de *chinoiserie*.

3.2.4 ... par le jeu d'une contrainte associée à la RCM_{PROP} et de la sélection des bases par *-erie*

Aucun N_[PROP] attesté en français ne prédique l'appartenance extensionnelle d'un individu ou d'un objet à un lieu désigné par un nom propre³³. Dans le lexique attesté, il n'apparaît pas de N_[PROP] construit prédisquant l'appartenance extensionnelle et ayant dans sa structure morphologique un nom propre référant à un lieu. Par ailleurs, on peut construire des N_[PROP] possibles (i.e. que les règles de la grammaire du lexique produisent régulièrement mais qui, accidentellement, ne sont pas attestés) ayant dans leur structure morphologique un nom propre: je peux par exemple utiliser le mot *°européanité* pour qualifier un individu ou une oeuvre d'art. La qualification donnée ne peut pas être interprétée comme l'expression de l'appartenance de l'individu ou de l'oeuvre d'art à l'Europe; au contraire, elle passe par le biais d'un repérage de propriétés du prototype d'une personne ou d'une oeuvre d'art d'Europe. Ces observations mettent en évidence une contrainte associée à la RCM_{PROP}: la propriété d'appartenir à un lieu désigné par un nom propre ne peut pas être dénommée par un N_[PROP] en français. Cette contrainte permet d'exclure la paraphrase "propriété d'appartenir à la Chine" pour expliciter le sens de *chinoiserie*. Ainsi s'explique, par ricochet, que le SDrs ne puisse se définir par "R caractérisable

32. Le segment «Fait de finesse mais aussi de surcharge» définissant *chinoiserie* dans le TLF atteste la transmission des propriétés conceptuelles du prototype constitué des propriétés jugées typiques de la classe des objets chinois.

33. Le Dictionnaire alphabétique inverse du français de Courtois (1989) m'a servi de source d'observation. Par ailleurs, on peut noter que l'appartenance extensionnelle peut être exprimée par un N_[PROP]. *Grammaticalité et territorialité* prédisquent respectivement l'appartenance à la grammaire et à un territoire (territorialité: «1. Caractère de ce qui fait partie du territoire d'un État» (GLLF)).

par la propriété d'appartenir à la Chine" et que *chinoiserie* ne puisse pas désigner une orange chinoise.

Par ailleurs, plusieurs travaux en morphologie dérivationnelle ont mis au jour que les suffixes ont le pouvoir de sélectionner le type sémantique de bases auxquelles ils s'appliquent (cf., par exemple, Corbin 1989b; Rainer 1989, pp. 53-55). L'examen du corpus exhaustif des noms terminés par *-erie* dans le *TLF*, le *GRLF* et le *GLLF*, permet de vérifier que le suffixe *-erie* ne s'applique pas aux adjectifs dénotant des propriétés perçues sensoriellement, se différenciant ainsi d'autres suffixes appartenant au paradigme morphologique de la *RCM_{PROP}* (cf. **aciderie* vs *acidité*; **rugoserie* vs *rugosité*). Le suffixe s'adjoint en revanche aux bases désignant des propriétés qualifiant les objets de façon perceptuelle et/ou conceptuelle (*grotesquerie* «Caractère de ce qui est grotesque.» (*GRLF*); *vieilleserie* «3. Caractère de vieillesse démodée» (*ibid.*)) et des propriétés conceptuelles qualifiant la psychologie et le comportement des personnes (*faroucherie* «Caractère, comportement farouche.» (*ibid.*))³⁴. Les *N_[PROP]* construits par *-erie* sont donc dotés d'un sens que l'on peut définir par "propriété(s) perceptuelle(s) et/ou conceptuelle(s) typique(s) de la Chine caractérisant des objets, des traits de caractère ou des comportements de personnes". Le sens dérivé par la *RS_{SYNEC}* se paraphrase donc par "objet, trait de caractère, comportement caractérisable par une (des) propriété(s) perceptuelle(s) et/ou conceptuelle(s) typique(s) de la Chine". C'est pourquoi, en particulier, certains bibelots, meubles, etc., qui sont caractérisables par des propriétés perceptuelles et conceptuelles associées prototypiquement aux objets chinois, sont désignables par *chinoiserie*.

3.3 Bilan

Deux paraphrases définitoires précédées de marques symbolisant les procédés réguliers les ayant engendrées permettent de définir *chinoiserie* et de construire, en particulier, la classe référentielle que les définitions lexicographiques tentent de circonscrire par la définition d'un sens «propre» du mot. Ces paraphrases peuvent répondre aux attentes d'A. Rey rapportées au début de cet article dans la mesure où les «métasignes» y jouent un rôle clairement défini. De plus, l'analyse morphologique, relayée par des considérations d'ordre référentiel et sémantique a

34. Pour l'opposition *perceptuel* / *conceptuel*, cf. note 28. Voir aussi Temple (en préparation) pour une description plus détaillée du comportement des suffixes *-erie* et en particulier du suffixe *-erie* associé à la *RCM_{PROP}*.

permis, en associant à *chinoiserie* des sens construits capables de refléter le comportement référentiel du nom, d'élucider les problèmes auxquels les définitions lexicographiques achoppent. Le mystère des chinoiseries qui sont aussi bien des bibelots que des meubles, qui ont à voir avec la Chine bien que n'étant ni des objets de Chine ni des objets caractéristiques de l'art réel de la Chine a pu être éclairci.

Les avantages qui viennent d'être mis en évidence nous encouragent à étudier les définitions des troisièmes paragraphes des articles *chinoiserie* et les mécanismes responsables de l'apparition des deux sens à la lumière des analyses dérivationnelles.

4. Des sens «figurés» de *chinoiserie*

Dans le paragraphe 3, je me suis attachée à remplacer une partie des définitions lexicographiques par des définitions du sens construit par des règles, apportant par ce biais la preuve de l'adéquation de ce type de définition. Le bien-fondé de l'analyse dérivationnelle étant prouvé, ce sont les RCM et les RS, ainsi que les sens qu'elles construisent, qui seront le point de départ de l'observation dans ce paragraphe, et c'est à leurs produits que seront confrontées les définitions lexicographiques.

4.1 Construction de *chinoiserie* par les règles

Ci-dessous figure la genèse de *chinoiserie* par les règles qui ont été mises au jour dans le paragraphe précédent. Est d'abord retracée la construction de la forme des mots, vient ensuite celle de leur sens. On retrouvera, bien entendu, précédées des marques SPcr et SPspm, les deux strates d'interprétation qu'il convient de décrire pour rendre compte de la construction du sens de *chinois* et de *chinoiserie*, la première caractérisant le niveau le plus abstrait du sens, la seconde, le niveau où est prise en compte la spécification apportée par le suffixe en jeu. Je signale par ailleurs, sous la marque SA, les définitions attestées renvoyant au même domaine référentiel que les paraphrases construites par les règles³⁵.

35. Toutes les définitions de *chinoiserie* figurant dans les deuxièmes paragraphes des articles du *GLLF*, *GRLF* et *TLF* sont citées. La place limitée impartie dans un article ne me permettant pas de rapporter toutes les définitions attestées, les définitions de *chinois*_A et de *chinoiserie* désignant des objets concrets ont été sélectionnées en fonction de la richesse et de la concision des informations fournies.

*Chine*_N → RCM_{REL} *chinois*_A → RCM_{PROP} *chinoiserie* → >>_{RSSYNEC} {*chinoiserie*}³⁶

*chinois*_A **SPcr** "qui est relation avec *Chine*"

SPspm - "qui appartient à la Chine"

- "typique de la Chine"

SA «1. Qui se rapporte à la Chine [...] 2. Dans le goût de la Chine. 3. *Fig. et péjor.* Bizarre et compliqué, difficile à comprendre.» (*GLLF*)

chinoiserie **SPcr** "propriété(s) typique(s) de la Chine"

SPspm "propriété(s) perceptuelle(s) et/ou conceptuelle(s) typique(s) de la Chine caractérisant des objets, des traits de caractère ou des comportements de personnes"

SA - «*Fig.* Complication inutile et extravagante.»³⁷
(*GRLF*)

- «*Fig. et fam.* Goût, manie de compliquer à l'excès (d'après les habitudes prêtées aux fonctionnaires chinois).» (*GLLF*)

{*chinoiserie*} **SDrs** "objet, trait de caractère, comportement caractérisable par une (des) propriété(s) perceptuelle(s) et/ou conceptuelle(s) typique(s) de la Chine"

36. La flèche →> indique l'intervention d'une règle sémantique et les accolades entourant le nom permettent de signaler qu'il est produit par une règle qui n'intervient que pour dériver un sens.

37. Le mot *complication* est ambigu dans cette paraphrase, il peut soit désigner une propriété (la complication) soit l'incarnation de cette propriété (une/des complication(s)); je suppose donc que la définition peut être celle d'un nom de propriété. Par ailleurs, une citation du *TLF* sous *chinoiserie*: «Le père Garasse sent si bien qu'il est sujet à cette espèce de *chinolserie* de style, qu'[...] il avertit qu'il tâchera d'écrire nettement et sans *déguisement de métaphores*... SAINTE-BEUVE [...]» permet de repérer le nom *chinoiserie* désignant une propriété conceptuelle. En effet, dans le contexte *ce N₁ de N₂*, N₁ est un nom de propriété conceptuelle construit par métaphore (*cette chienne de vie*) ou par la RCM_{PROP} (*cette saleté de vie*).

- S A - «Objet d'art, de luxe, de fantaisie [...], venant de Chine ou, plus souvent, réalisé en Occident selon le goût chinois, fait de finesse, mais aussi de surcharge [...]» (TLF)
- «Exigences inutiles et compliquées; subtilités, ergotages» (GLLF)
- «Souvent au plur., avec une nuance péj. Ce qui rappelle certaines particularités réelles ou attribuées au peuple chinois comme la bizarrerie, le goût de la complication, la tracasserie, la ruse.» (TLF)

Quoique que l'on puisse repérer les informations contenues dans les définitions des sens construits dans les sens attestés des articles de dictionnaires, les deux descriptions comportent des différences cruciales dont je traiterai maintenant.

4.2 Confrontation de deux descriptions sémantiques

Outre la différence de métalangage utilisé que, faute de place, je ne commenterai pas, les descriptions lexicographiques et les descriptions reflétant l'application de règles se différencient sur deux points essentiels. D'une part, alors que, dans la plupart des articles de dictionnaire, les sens de *chinois*_A et *chinoiserie* dénotant la complication sont supposés être des résultats de l'application d'une figure, cette propriété est associée dérivationnellement aux mots dans la description des sens construits. D'autre part la description fondée sur des analyses dérivationnelles distingue deux sens de *chinoiserie* dont l'un ressortit à l'application de la RS_{SYNEC}. Les traités de rhétorique décrivent ce phénomène sous le nom de *synecdoque*. L'application de cette figure n'est mentionnée explicitement dans aucun article lexicographique.

Je m'appliquerai à mettre en valeur la supériorité des définitions construites de sens construits en ce qui concerne chacun de ces deux points de divergence.

4.2.1 La dénotation de complication ne ressortit pas à l'application d'une figure

Je montrerai en premier lieu que l'adjectif *chinois* n'a pas de sens «figuré». Chinoisons un peu: on conviendra d'abord du fait que si l'on peut qualifier un sens

de «figuré», c'est que les figures lient des sens. En toute logique, on peut donc repérer une figure par l'intermédiaire des intensions des sens liés par son application. On conviendra également qu'aucune figure ne peut construire l'ensemble des traits constitutifs de l'intension du sens figuré et effacer tous les traits du sens propre, sinon on ne pourrait plus la détecter. Ces constatations me permettent d'affirmer qu'aucune figure ne peut construire *ex nihilo* le trait 'compliqué' ('bizarre', etc.) associé à *chinois_A*: si l'adjectif a un sens «figuré», c'est qu'il y a dans son sens «propre» un trait qui justifie l'apparition de ces propriétés conceptuelles. Or, si *chinois_A* avait réellement un sens propre ne désignant que l'appartenance à la Chine, il ne pourrait pas avoir de sens «figuré» désignant la complication, la bizarrerie, etc., parce que le lien entre les deux intensions ne pourrait pas être établi. Inversement, si *chinois_A* avait réellement un sens «figuré» désignant la complication, la bizarrerie, etc., son sens «propre» ne pourrait pas seulement désigner l'appartenance à la Chine. Il vient d'apparaître que la polysémie de *chinois_A* ne peut pas être expliquée par l'application d'une figure, à moins que la définition du sens «propre» soit différente.

En second lieu, on peut prouver l'inadéquation de la marque «figuré» caractérisant un sens de *chinoiserie* dans les dictionnaires³⁸. Il est apparu, alors que je ne m'intéressai qu'à la description du nom *chinoiserie* désignant des objets concrets, que, pour pouvoir comprendre comment l'extension de ce nom est déterminée, il est nécessaire de décrire un $N_{[PROP]}$ dont l'intension est constituée d'une liste de traits prélevés dans un prototype-concept. En d'autres termes, pour pouvoir rendre compte du sens «propre» de *chinoiserie*, il faut l'apparier aux propriétés d'un prototype constitué de l'ensemble des propriétés jugées typiques de tout objet de Chine. Les sens observables dits «figurés» de *chinoiserie* ne correspondent pas à une organisation différente: le mot *chinoiserie* défini sous la marque «figuré» constitue des classes référentielles sur le principe de la complication, de la bizarrerie, etc. Dans ce cas, à l'aide de *chinoiserie* sont désignées les propriétés conceptuelles associées prototypiquement à tout ce qui est chinois. Le sens de *chinoiserie* ne varie donc pas en fonction de l'application d'une figure, mais selon la sélection de propriétés opérée dans le prototype. Ces dernières peuvent être perceptuelles, éventuellement assorties de propriétés conceptuelles (ce qui transparaît dans le fait que des objets caractérisés

38. Les définitions lexicographiques motivent parfois le sens figuré par un partage de propriétés. La motivation est alors non pertinente. Dans l'énoncé définitoire du *GLLF*, par exemple, «*Fig. et fam.* Goût, manie de compliquer à l'excès (d'après les habitudes prêtées au fonctionnaires chinois)», le segment entre parenthèses n'établit pas de lien entre le sens dit «figuré» et le sens défini dans le premier paragraphe sur lequel devrait s'appliquer la figure: «Petit objet [...]».

par leurs propriétés typiques de la Chine sont faits de «finesse» et de «surcharge»). Les propriétés du prototype sélectionnées peuvent aussi n'être que conceptuelles, et *chinoiserie* constitue alors des classes référentielles uniquement sur le principe de la complication, la bizarrerie, etc.

Bien qu'elle fasse référence à une version de la sémantique du prototype, la description de *chinoiserie* proposée se distingue des analyses opérées dans ce cadre. Le traitement à support dérivationnel présente en effet la particularité (i) de concevoir le sens des mots construits comme le résultat d'opérations liées à des règles puis spécifiées par les procédés morphologiques utilisés, (ii) de prendre en compte la transmission dérivationnelle des propriétés sémantiques d'une base à un dérivé. L'application à *Chine* du suffixe *-ois* de la RCM_{REL} construit l'interprétation sémantique prédictible de *chinois_A*: les opérations sémantiques associées à la règle puis spécifiées par le procédé morphologique assignent à l'adjectif le rôle de prélever des propriétés au sein de l'ensemble des propriétés d'un prototype-concept. Par ailleurs, c'est parce que le mot *chinoiserie* est construit sur *chinois_A* par le suffixe *-erie* associé à la RCM_{PROP} qu'il permet d'instancier les propriétés perceptuelles et/ou conceptuelles de ce prototype. Bien plus, il ressort de la consultation des articles de dictionnaires que les propriétés conceptuelles que sont la complication, la bizarrerie, etc. sont associées à différentes catégories référentielles, non seulement par l'intermédiaire des mots *chinois_A* et *chinoiserie*, mais encore par celui de *chinois_N*, *chinoisier* et *chinoisement*. Seule la compositionnalité d'un sens construit par rapport à celui de la base est capable de rendre compte de cette caractéristique remarquable³⁹.

4.2.2 La description de l'application d'une synecdoque est nécessaire

Dès la section 2, il est apparu que pour pouvoir connaître les conditions que doit remplir un objet pour pouvoir être dénommé *chinoiserie*, il est nécessaire de comprendre les modalités de la construction du sens de ce mot. Dans la section 3, j'ai démontré que le sens du mot *chinoiserie* qui permet de référer à des objets concrets est subordonné à un sens de ce mot permettant de référer à des propriétés perceptuelles et/ou conceptuelles. Les démonstrations menées dans ces deux

39. Les structures morphologiques de *chinois_N*, *chinoisier* et *chinoisement* se représentent respectivement de la façon suivante: [[[Chine]_N(ois)_{af}]_A]_N, [[[[Chine]_N(ois)_{af}]_A]_N]_V et [[[Chine]_N(ois)_{af}]_A(ment)_{af}]_{ADV}. La présence de l'adjectif *chinois* à un stade de la structure de chacun des mots explicite la présence des traits 'complicé', 'bizarre', etc., dans leur intension.

paragraphes apportent donc un argument, aussi modeste soit-il, en faveur du principe selon lequel la référence est déterminée par le sens. Conformément à ce principe, il s'avère nécessaire de distinguer également deux sens de *chinoiserie* selon que le mot réfère aux propriétés conceptuelles que sont la complication, la bizarrerie, etc., (cf. «Goût, manie de compliquer à l'excès.») ou à des particuliers caractérisés par ces propriétés (cf. «Exigences inutiles et compliquées; subtilités, ergotages.»⁴⁰). Que les propriétés du prototype instanciées par le nom de propriété soient les propriétés perceptuelles et conceptuelles, ou qu'elles soient uniquement conceptuelles, la R_{SYNEC} doit modifier le sens du N_[PROP] afin de permettre à *chinoiserie* de référer à des particuliers.

5. Pour poursuivre

À l'heure où la sémantique lexicale occupe une place prépondérante dans les préoccupations des linguistes, j'ai voulu, dans cet article, apporter la preuve que les moyens d'analyse mis à notre disposition par un modèle de morphologie dérivationnelle associative apportent des réponses tout à fait intéressantes au problème de la représentation du sens des mots.

La nécessité de proposer une description différente de celles qui sont observables dans les dictionnaires a été rapidement mise au jour par un fait remarquable. Il s'avère en effet impossible de comprendre selon quel(s) critère(s) *chinoiserie*, désignant des objets concrets, construit sa classe référentielle, tant que l'on ne connaît pas comment le lien sémantique entre *Chine* et *chinoiserie* est opéré. Les démonstrations qui ont été menées mettent en jeu des processus réguliers capables de rendre compte et d'unifier le traitement de phénomènes récurrents dans le lexique. Ces démonstrations ont conduit aux conclusions suivantes qui permettent d'explicitier les sens construits et les références de *chinoiserie*:

- l'adjectif *chinois* est produit par la RCM_{REL} qui construit tous les adjectifs dénominaux du français. L'application de la RCM_{REL} et, particulièrement, celle du suffixe *-ois* dont dispose cette règle permettent d'associer à *chinois* deux interprétations. L'adjectif désigne soit l'appartenance extensionnelle à la Chine, soit les propriétés du prototype-concept de l'objet de Chine;

40. Le pluriel utilisé dans la paraphrase lexicographique prouve bien que le nom *chinoiserie* réfère à des particuliers.

- certaines propriétés désignées par *chinois* peuvent être dénommées par le nom *chinoiserie*. La RCM_{PROP} utilisant le suffixe *-erie* permet en effet de construire le nom de propriété *chinoiserie* et de prédire que ce nom réfère aux propriétés perceptuelles et/ou conceptuelles du prototype-concept de l'objet de Chine, lorsqu'elles sont distribuées dans des objets, des comportements ou des traits de caractère;
- une règle sémantique permet de modifier le sens construit par la RCM_{PROP} et le suffixe *-erie* pour permettre à {*chinoiserie*} de référer aux particuliers caractérisés par les propriétés désignées par *chinoiserie*.

La description du sens de *chinoiserie* qui a été construite trouvera un aboutissement sous une entrée *chinoiserie* dans le *Dictionnaire dérivationnel du français* en préparation dans l'URA SILEX⁴¹.

Martine Temple
Université de Lille III
SILEX — U.R.A. 382 du C.N.R.S.

41. Cf. D. et P. Corbin (1991b).

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES:

RCM	:	règle de construction de mots
RCM _{REL}	:	règle qui construit les adjectifs dénominaux
RCM _{PROP}	:	règle qui construit les noms de propriétés sur des bases adjectivales
RS	:	règle sémantique
RS _{SYNEC}	:	règle sémantique de synecdoque
SP _{cr}	:	sens prédictible construit par une règle de construction de mots
SP _{spm}	:	sens prédictible spécifique au procédé morphologique
SD _{rs}	:	sens dérivé par une règle sémantique
SA	:	sens attesté
X _A ou A	:	adjectif
X _N ou N	:	nom
X _V ou V	:	verbe
X _b	:	base d'une dérivation, de catégorie X
Nr	:	nom recteur
r(Nb)	:	classe référentielle désignée par un nom de base
r(Nr)	:	classe référentielle désignée par un nom recteur
R	:	ensemble des classes référentielles désignables par un nom
N[PROP]	:	nom de propriété
N _{erie}	:	nom terminé par <i>-erie</i>
*	:	précède un mot ou un sens mal formé
°	:	précède un mot ou un sens bien formé, mais non attesté
->	:	marque l'application d'une opération dérivationnelle
->>	:	marque l'application d'une opération sémantique
[]	:	dans une structure morphologique, encadrent une étape dérivationnelle.
{ }	:	encadrent un mot sur lequel s'est appliquée une opération sémantique
' '	:	encadrent une propriété sémantique
" "	:	encadrent une représentation sémantique prédictible
« »	:	encadrent une définition extraite d'un dictionnaire

Références

- CORBIN, D. (1987) *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 volumes, Tübingen, Max Niemeyer Verlag; 2^e éd., Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, 1991.
- CORBIN, D. (1989a) «Form, structure and meaning of constructed words in an associative and stratified lexical component», *Yearbook of Morphology*, volume 2, pp. 31-54.
- CORBIN, D. (1989b) «Contraintes et création lexicales», *L'Information Grammaticale*, volume 42, pp. 35-42.
- CORBIN, D. (1990) «Homonymie structurelle et définition des mots construits», dans Centre d'études du lexique, J. Chaurand et F. Mazière (éds), *La définition*, Paris, Larousse, pp. 175-192.
- CORBIN, D. (1991) «Introduction: La formation des mots, structures et interprétations», *Lexique*, volume 10, pp. 3-30.
- CORBIN, D. et P. (1991a) «Un traitement unifié du suffixe -ier(e)», *Lexique*, volume 10, pp. 61-145.
- CORBIN, D. et P. (1991b) «Vers le Dictionnaire dérivationnel du français», *Lexique*, volume 10, pp. 147-161.
- COURTOIS, B. (1989) *Dictionnaire électronique du L.A.D.L. pour les mots simples du français*, version V.06 (DELAS), rapport technique L.A.D.L. n° 10, Paris, C.N.R.S.
- FONTANIER, P. [1977] *Les figures du discours*, rééd., Paris, Flammarion. [1^{re} éd. 1821-1827].
- GIRARD-GESLAN, M. ET C. Gyss-Vermande (1988) «La Chine», dans A. Châtelet et B. P. Groslier (éds), *Histoire de l'Art. L'art asiatique*, Paris, Larousse, pp. 117-182.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1991) «Relation entre le sens des noms et leur structure prédicative», *Revue québécoise de linguistique*, volume 20, n° 1, pp. 99-125.
- GLLF: GUILBERT, L., R. Lagane et G. Niobey, *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, Paris, Librairie Larousse, 1971-1978.
- GRLF: *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, 2^e éd. entièrement revue et enrichie par Alain Rey, 9 volumes, Paris, Le Robert, 1985.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

- KLEIBER, G. (1981) «Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres», *Recherches Linguistiques*, volume VI, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, Paris, Librairie Klincksieck.
- KLEIBER, G. (1988) «Prototype, stéréotype: un air de famille?», *DRLAV, Revue de linguistique*, volume 38, pp. 1-61.
- KUPFERMAN, L. (1991) «Structure événementielle de l'alternance un / Ø devant les noms humains attributs», *Langages*, volume 102, pp. 52-75.
- LÜDTKE, J. (1978) *Prädikative Nominalisierungen mit Suffixen im Französischen, Katalanischen und Spanischen*, Tübingen, Max Niemeyer.
- MARTIN, R. (1983) *Pour une logique du sens*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MELIS-PUCHULU, A. (1991) «Les adjectifs dénominaux: des adjectifs de 'relation'», *Lexique*, volume 10, pp. 33-60.
- RAINER, F. (1989) *I nomi di qualità nell'italiano contemporaneo*, Wiener romanistische Arbeiten 16, Wien, Braumüller.
- REY, A. (1977) *Le lexique: images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- REY-DEBOVE, J. (1971) *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, The Hague / Paris, Mouton.
- RIEGEL, M. (1985) *L'adjectif attribut*, Paris, Presses Universitaires de France.
- TAMBA-MECZ, I. (1981) *Le sens figuré*, Paris, Presses Universitaires de France.
- TEMPLE, M. (1991) «Définir le sens d'un mot construit: Application aux noms d'activité en -erie», *Lexique*, volume 10, pp. 163-209.
- TEMPLE, M. (en préparation) *La polysémie des noms construits. Application aux noms terminés par -erie en français*, Thèse de doctorat, Université de Lille III.
- TLF: *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19^e et du 20^e siècle (1789-1960)*, 14 volumes parus, Paris, Éditions du CNRS (tomes 1-10) / Gallimard (depuis le tome 11), depuis 1971.